

# Pour des élu.e.s engagé.e.s au quotidien



## La FSU, qu'est-ce que c'est ?

La FSU est une fédération regroupant les principaux syndicats d'enseignants ou d'enseignants-chercheurs (SNESUP), de chercheurs (SNCS), de personnels administratifs, techniques, de bibliothèque (SNASUB), d'enseignants d'EPS (SNEP), d'infirmières scolaires (SNICS) et d'assistantes sociales (SNUAS-FP) dans l'enseignement supérieur. La liste présentée par la FSU est représentative de toutes les catégories de personnels, de tous les métiers, corps, statuts de l'université.

Pour la FSU, la Fonction publique permet d'assurer l'intérêt général et contribue à la cohésion sociale et territoriale. Elle participe d'un projet de société solidaire tourné vers l'avenir, garantissant le vivre ensemble. C'est pourquoi la FSU défend les services publics et la Fonction publique.

## L'enjeu des Comités Hygiène, Sécurité et conditions de travail (CHSCT)

**ATTENTION : C'est sur la base des suffrages recueillis aux élections du CT que les organisations syndicales désignent leurs représentants au sein du CHSCT !**

Les CHSCT analysent les risques professionnels (y compris les risques psycho-sociaux), contribuent à la promotion de la prévention des risques professionnels, peuvent proposer notamment des actions de prévention du harcèlement moral et sexuel, effectuer des visites de services et enquêter à la suite d'accidents du travail, rédiger des rapports pouvant contenir des préconisations. Ils sont consultés sur les projets d'aménagement importants. Ils peuvent rappeler la responsabilité du chef d'établissement en matière de sécurité et de prévention des risques, protection des personnes et des biens.

## C'est quoi le CTE ? A quoi ça sert ?

Le comité technique d'établissement (CTE) est une instance de consultation obligatoire sur les points concernant les personnels et le fonctionnement des services. Ses 20 membres titulaires et suppléants sont élus sur la base des résultats électoraux des organisations syndicales qu'ils représentent.

Hormis les décisions individuelles, toutes les décisions concernant les personnels doivent leur être soumises : règles de gestion des carrières, recrutements, charges de services, conditions de travail, hygiène et sécurité, respect de la parité et du handicap, action sociale, etc. Des documents clés pour l'établissement (bilan social, hygiène et sécurité, etc.) doivent leur être présentés chaque année, permettant un contrôle des problèmes existants et des actions engagées.

Tous les personnels titulaires, contractuels et vacataires votent. On vote à l'urne et le vote par procuration est interdit.

## Penser Global, Agir Local ...

Ces élections se déroulent dans un contexte d'attaques contre la fonction publique, de gels de postes et de suppression d'emplois. Nationalement, la précarité augmente. Les réorganisations permanentes de l'enseignement-supérieur et de la recherche (parcoursup, arrêté licence, PIA, Rifseep, COMUE, Ordonnances...) déstabilisent les personnels et mettent en difficulté le service public.

Le recours aux agents non titulaires et les externalisations de services n'ont fait qu'augmenter depuis les RCE, les campagnes-emploi sont de plus en plus vidées de leur contenu. La loi « Sauvadet 2 » a concerné globalement très peu d'agents dans le supérieur, moins de 20 à la Réunion. Pourtant, le nombre de contractuels n'a pas diminué à l'université. L'engagement de la présidence d'améliorer leur situation salariale est restée sans suite.

La déréglementation de la gestion et des charges de service des personnels fonctionnaires s'intensifie et le respect du droit et le combat contre les « réglementations » locales sont devenus un véritable enjeu. Souffrance au travail, comportements autoritaires de responsables de services, harcèlement, refus de titularisation, se multiplient.

**La FSU combattra résolument ces dérives au sein du C.T.**

**Des élu.e.s FSU engagé.e.s au quotidien pour la défense de tous.**

Dans le mandat précédent, les représentants FSU ont été les porte-paroles de l'ensemble des collègues, BIATSS, enseignants et enseignants-chercheurs. Ils ont combattu l'individualisation de la gestion des personnels, basée sur des primes au mérite, des avancements à la tête du client, et une mise en concurrence exacerbée.

le 06 déc



**Votez !**

A l'université de la Réunion,

Vos élus se battent POUR :



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

- Des mesures concrètes de résorption de la précarité, arrêt du recrutement de nouveaux précaires, stabilisation des collègues actuellement sur emplois précaires, sécurisation du statut et des revenus des contractuels en place, développement de conditions réellement favorables à leur réussite aux concours de la fonction publique.
- Un plan pluriannuel de création d'emplois de titulaires pour favoriser la réussite des étudiant.e.s, répondre aux besoins de la recherche et améliorer les conditions de travail de tous,
- Renforcer l'égalité femmes-hommes concernant l'emploi, les carrières et les statuts,
- Des règles de gestion des carrières définies en concertation, écrites, claires et connues de tous, et non la généralisation du recours à des salaires différenciés. Pour l'intégration des primes au salaire, et pour que les primes existantes soient réparties démocratiquement et de façon équitable entre l'ensemble des agents,
- Le respect de l'indépendance pédagogique et scientifique des personnels d'enseignement et de recherche
- Un système démocratique, collégial et transparent de répartition des services et d'équivalence des tâches, la réduction des tâches administratives des personnels d'enseignement et de recherche,
- L'amélioration de la santé et la sécurité au travail, plus de prise en compte du handicap, reconnaissance des maladies professionnelles et des accidents du travail, traités d'une manière trop laxiste actuellement.
- Une vraie politique de lutte contre le harcèlement et la souffrance au travail.
- Lutter contre la marchandisation de l'éducation : nos formations ne sont pas des « produits » ou une « marque » à vendre aux étudiant.e.s (de plus en plus contraint.e.s de se salarier ou/et de s'endetter lourdement par ailleurs).

Attachés à la préservation des statuts nationaux, les élu.e.s FSU s'opposeront à la prolifération de dispositions locales tendant au clientélisme et au favoritisme. En particulier, ils s'opposeront à tout détournement de l'évaluation des enseignants-chercheurs. Ils feront en sorte que soient largement diffusées à tous

les personnels les délibérations du CT et les suites données par l'administration.

La défense de la fonction publique et la préservation du service public dans l'enseignement supérieur sont un combat majeur nécessitant la mobilisation de tous les collègues. Au sein du CT, les élus FSU relayeront ce combat et feront tout pour le renforcer. Les listes FSU comportent des collègues de toutes catégories, des femmes et des hommes qui vous défendront et relayeront les discussions et délibérations du CT auprès des élus des autres Conseils.

**BIATSS, enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs, titulaires et contractuels, Participez à la lutte pour le service public en votant FSU**

**La liste FSU au CT de l'université de La Réunion**

Notre liste FSU comporte **dix femmes** et **dix hommes** : collègues de **toutes catégories**, BIATSS, enseignants et enseignants-chercheurs. Présentés par les syndicats FSU de l'enseignement supérieur, **SNASUB pour les BIATSS**, **SNESUP pour les enseignants et enseignants-chercheurs** avec le soutien du SNCS (chercheurs), du SNES (2<sup>nd</sup> degré), du SNEP (prof EPS), du SNUIPP (premier degré) et du SNICS (infirmières), nous sommes également vos collègues de travail, engagé.e.s au quotidien !

### Nos candidat-es

- 1 ROBERT-DA SILVA Christine (MCF-UFR SANTE)
- 2 PAYET Mathias (ANT CDI-UFR SANTE)
- 3 ARBOIREAU Michel (PRAG-SUAPS)
- 4 BOURMAUD Chloé (MCF-ESPE/UFR ST)
- 5 DUFETRE Marc (BAS-SCD Tampon)
- 6 COLOM Jacques (MCF-UFR DE)
- 7 GIRARD Karine (MAG P2, SCD Moufia)
- 8 PENNOBER Gwennaëlle (PR-UFR LSH)
- 9 MOUY Pascal (TECH-DUN Tampon)
- 10 GABRIELLE Corine (PRCE-ESPE)
- 11 DUMONT Annie (IGE-DUN Moufia)
- 12 COURDIER Rémy (PR-ESIROI)
- 13 BONAZZI Bruno (IGE-UFR SHE)
- 14 CUET Pascale (MC-UFR ST)
- 15 NAMTAMECOU Sylvie (MAG-SCD Tampon)
- 16 LE TREGUILLY Philippe (MC-UFR LSH)
- 17 ROUET Philippe (IGE-UMR Saint Pierre)
- 18 THIAN BO-MOREL Marie (MC-UFR SHE)
- 19 PICARD Annick (ADJ-SUAPS Tampon)
- 20 BOURDON Emmanuel (PR-UFR Santé)

le 06 déc >

**Votez**

